

No de résolution ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE PACKINGTON

présents: Réunion régulière du Conseil municipal de la paroisse de Packington, tenue au lieu ordinaire des délibérations, le lundi 2 décembre 2019 à 19 h 30 à laquelle étaient

Moreau, quorum sous la présidence de M. Émilien Beaulieu, maire Madame et messieurs les conseillers suivants : Guillaume Jules Soucy, Alain Thériault, Linda Levesque et Patrick Michaud formant Morin, Jean-Noël

Le secrétaire-trésorier/directeur général assiste également à la réunion

RS-195-19 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Linda Levesque

d'accepter l'ordre du jour tout en laissant le divers ouvert.

Adoptée à l'unanimité

RS-196-19 Adoption du procès-verbal de la dernière réunion

Il est proposé par Jules Soucy

que le procès-verbal de la réunion du 4 novembre 2019 soit accepté tel que rédigé

Adoptée à l'unanimité

Conciliation bancaire

La conciliation bancaire démontre un solde au 30-11-2019 de 127,166.85 \$ au compte courant et de 34,525.32 \$ au fond de roulement.

Période de questions

Aucune question

Approbation des comptes

RS-197-19

Il est proposé par Linda Levesque et résolu

d'accepter les comptes ci-dessous décrits :

3. Be	2. Be	1. Pe
ill Mobilité; cellulaires dro-Québec; éclairage public, panneau num, chalet comm	:ll Canada; bureau, garage, poste incendie, plage	Petite Caisse; timbres, pan surveillance, fourniture, ménage
38.98	457.13	185.70
	Bell Mobilité; cellulaires Hydro-Québec; éclairage public, panneau num, chalet comm 1,	Bell Canada; bureau, garage, poste incendie, plage Bell Mobilité; cellulaires Hydro-Québec; éclairage public, panneau num, chalet comm



33,075.21	Grand Total	Gra
40.19	Mon Buro; fourniture bureau	42.
4.00	Bureau de la publicité des droit;	41.
482.90	Robitaille Équipement inc; peigne	40.
6.89	Distribution Rioux; fourniture	39.
761.73	Bétonnière du Golfe inc; béton garage	38.
1,875.20	Bureau en gros; ipad pro, clavier et crayon	37.
38.29	Électronique Mercier; réparation padget	36.
63.82	V Martin et fils; pièce camionnette	35.
300.00	Ville-Dégelis; contribution formation sécurité aquatique	34.
292.17	SAAQ; immatriculation souffleuse	33.
64.39	Ville Témiscouata-sur-le-Lac; remplissage cylindre	32.
60.00	Sapin Beaumi; 2 sapins de Noël	31.
261.05	Sanitel inc; fourniture trousse service incendie	30.
7,090.80	RIDT;	29.
208.38	Pièces Témis; fourniture garage	28.
44.56	Place du Travailleur; sarrau	27.
4,654.59	Pétroles J Larochelle; diesel, huile et urée	26.
419.10	Peterbilt; inspection annuel véhicules incendie	25.
180.00	Anne Pelletier; honoraire plan sécurité civile	24.
574.88	Moreau Avocats; entente service première ligne	23.
194.37	Mon Buro; fourniture pour plan sécurité civile	22.
1,784.60	Michaud Briques et Pierres; chaîne pépine	21.
1,000.00	Marc Leblanc; honoraires plan sécurité civile	20.
166.82	Macpek; fourniture machineries	19.
624.66	LNA; honoraires certificat autorisation puits plage et camping	18.
89.83	Les Services Kopilab	17.
4,757.71	K D – L Charest; tondeuse zéro Columbia	16.
231.62	Jacques B. Ouellet; fourniture garage	15.
82.79	Équipement protection du Témis; entretien cylindre	14.
117.96	Électronique Mercier; réparation padgets	13.
1,160.21	Groupe Dynaco BMR; fourniture agrandissement garage	12.
1,369.63	Construction BML; asphalte	11.
280.53	Alain Beaulieu; piquets et location camion castor	10.
363.32	ADMQ; cours formation	9.
91.95	Bobby Albert; piles	<u>.</u>

RS-198-19

Frais de représentation du maire et des conseillers

Il est proposé par Jean-Noël Moreau et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington autorise le versement des frais de représentation du maire et des conseillers pour les mois de octobre, novembre et décembre 2019 ci-dessous décrit :

	P		A		J		—	_
	Patrick Michaud	Linda Levesque	Alain Thériault	Jules Soucy	Jean-Noël Moreau	Guillaume Morin	Émilien Beaulieu	
7.270.84 \$	807.87	807.87	807.87	808.87	807.87	807.87	2,423.62 \$	



No de résolution ou annotation

Fonds Jeunesse Témiscouata

participation à ce Fonds. et l'agente de migration Place aux jeunes désire savoir si le conseil renouvellera sa âgés entre 18 et 35 ans. La Municipalité de Packington contribue depuis plusieurs années Le Fonds Jeunesse Témiscouata favorise la venue et le retour de jeunes diplômés

Après délibération,

il est proposé par Jules Soucy et résolu

capita. que le Conseil municipal de la paroisse de Packington contribuera au financement du Fonds Jeunesse Témiscouata 2019-2020 pour un montant de 162.\$ soit 0.25 cents per

Adoptée à l'unanimité

Taux d'intérêts sur les comptes passés dus

RS-200-19

Il est proposé par Patrick Michaud et résolu

applicable sur les comptes de taxes en retard ainsi que les autres comptes au taux de 10% l'an. que le Conseil municipal de la paroisse de Packington maintienne le taux d'intérêt

Adoptée à l'unanimité

Vente pour non-paiement de taxes

35,000.\$ depuis la séance de novembre. Les démarches se poursuivent pour récupérer le plus de sommes possible avant le 31 décembre 2019. Présentement il reste un solde de 84.300.27 de taxes à recevoir, une diminution de

de taxes. Aucun compte ne nécessite l'envoi à la MRC de Témiscouata pour non-paiement

Route du Lac-Jerry : Échéancier de remboursement emprunt de 69,500.\$ au Fonds de roulement

RS-201-19

Considérant que le conseil n'avait pas prévu, lors de l'emprunt au fonds de roulement l'échéancier de paiement de cette dette;

En conséquence,

il est proposé par Alain Thériault et résolu

période de 10 ans Conseil municipal de la paroisse de Packington emprunte ce montant pour une



Colloque Sécurité civile

d'inscription est fixé à 340\$ incluant la formation, le repas du midi ainsi que les pauses de la sécurité publique du Québec. d'exercices en situation d'urgence sera donné par une firme accréditée par le ministère Le samedi 1 février 2020, se tiendra à la salle de formation de la caserne de pompiers de St-Louis-du Ha! Ha!, le colloque en sécurité civile, organisé par l'APEQ la sécurité civile et de la sécurité incendie du Bas-St-Laurent sera présent. Le coût et en collaboration avec la Sécurité publique. Le programme : Tenue et encadrement Des plus, un conseiller de la Direction régionale de

Il est proposé par Jules Soucy et résolu

s'inscrire à ce colloque coordonnateur des mesures d'urgences ainsi que le Directeur du service incendie que le conseil municipal de la paroisse de Packington autorise le directeur général et à

Adoptée à l'unanimité

Établir les dates des séances du conseil municipal pour 2020

RS-203-19

Il est proposé par Linda Levesque et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington fixe ses séances ordinaires pour l'année 2020 comme suit :

Adoptée à l'unanimité

École secondaire de Cabano : Aide financière

RS-204-19

participera à cette activité. voyage culturel à New York du 8 au 12 octobre 2020. Un enfant En 2020, des élèves méritants de l'école secondaire de Cabano organisent un de Packington

En conséquence,

il est proposé par Guillaume Morin et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington accorde une aide financière de 25\$ pour l'organisation de ce vovage cultural à Nicola V pour l'organisation de ce voyage culturel à New York

Adoptée à l'unanimité

Tarif de location terrain camping municipal

RS-205-19

Il est proposé par Jean-Noël Moreau et résolu

pour le terrain de camping pour l'année 2020. que le Conseil municipal de la paroisse de Packington reconduit les tarifs de location



Vente camion-citerne

Considérant que le camion-citerne 1974 est hors usagé;

Considérant que nous avons reçu une offre pour l'achat du camion au montant de 1,000.\$;

En conséquence,

il est proposé par Patrick Michaud et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington vende à M. Dany Deschênes le camion-citerne 1974, numéro de série C91HUS12551, tel que vue sans garantie et à prendre dans la cours du garage municipal, au montant de 1,000.\$. Que l'acheteur étant au courant qu'il ne pouvait pas circuler avec ledit camion.

Adoptée à l'unanimité

OMH de la Région de Dégelis : contribution au déficit d'exploitation

RS-207-19

Il est proposé par Alain Thériault et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington autorise le versement de la contribution au déficit d'exploitation de mai à décembre pour un montant de 1,911.16.\$

Adoptée à l'unanimité

Ministère des Transports : Financement et échéancier versement subvention

RS-208-19

Considérant infrastructures des Transports dans le cadre du programme voirie local redressement des infrastructures routière au montant de 1 097 349.\$. Dossier numéro que la municipalité de Packington a obtenu une subvention du ministère 154197206, RIRL 2018-781; routière au montant de 1

Considérant intérêts sur une période de 10 ans; que le ministère des Transports remboursait la subvention, capital et

Considérant travaux subventionnés. que la municipalité de Packington a dû emprunter par l'entremis du Ministère des Finances du Québec les sommes nécessaires pour payer les

Considérant du Québec concernant les emprunts des municipalités du Québec; pour cette emprunt conformément aux règles établies par le Gouvernement que le Ministère des Finances s'est chargé des demandes de soumissions

Considérant que suite à l'appel d'offre, le plus bas soumissionnaire retenue à financer cette emprunt au taux de 2.52355%;

Considérant que le Ministère des Transports propose comme taux de remboursement de sa subvention, un taux de 2,0467%;

Considérant pas payer des intérêts sur cette subvention que la Municipalité de Packington considère que ses citoyens ne devraient



En conséquence,

il est proposé par Jean-Noël Moreau et résolu

que le municipalité et que les dates des versements soient harmonisées avec le règlement de la municipalité soit le 15 avril et le 15 octobre de chaque année. Transports de Conseil municipal de la paroisse de Packington demande au Ministère des réviser son taux pour le ramener au même taux que celui de la

Que du Rivière-du-Loup-Témiscouata. Trésor, copie de cette résolution soit envoyée au responsable de fixer le taux premier ministre du Québec, pour le ministère et au député au Conseil

Adoptée à l'unanimité

Avis de motion RG-309-2019

disposition et le recyclage des matières résiduelles sur le territoire de Packington. le conseil municipal de la paroisse de Packington adoptera le règlement 309-2019 amendant le règlement 303-2018, décrétant de nouveaux tarifs pour le ramassage, la M. Jules Soucy, conseiller donne avis de motion, qu'à une séance subséquente

Dépôt du projet de règlement 309-2019 amendant le règlement 303-2018, décrétant de nouveaux tarifs pour le ramassage, la disposition et le recyclage des matières résiduelles sur le territoire de Packington

Il est, par la présente, déposé par M. Jules Soucy conseiller, numéro 309-2019 intitulé règlement amendant le règlement : municipalité sous la cote PRG-309-2019. résiduelles sur le territoire de Packington et dont copie est annexée aux archives de la nouveaux tarifs pour le ramassage, la disposition et le recyclage , le projet de règlement 303-2018, décrétant de des matières

Avis de motion RG-310-2019

compensation pour la vidange des fosses septiques et des puisards. 310-2019 amendant le règlement 304-2018, décrétant de nouveaux tarifs subséquente le conseil municipal de la paroisse de Packington adoptera le règlement M. Jean-Noël Moreau, conseiller donne avis de motion, qu'à une séance pour la

Dépôt septiques et des puisards décrétant du de projet rojet de règlement 310-2019 amendant le règlement 304 nouveaux tarifs pour la compensation pour la vidange des 304-2018, des fosses

septiques et des puisards et dont copie est annexée aux archives de la municipalité sous décrétant de règlement numéro 310-2019 Il est, par la présente, déposé par la cote PRG-310-2019. nouveaux tarifs pour intitulé X la règlement amendant le règlement compensation pour la Jean-Noël Moreau conseiller, vidange des le 304-2018, projet de fosses

RS-209-19

Séance du budget

II est proposé par Jean-Noël Moreau et résolu



RS-210-19

date pour l'adoption des prévisions budgétaires 2020. que le Conseil municipal de la paroisse de Packington fixe au mardi 17 décembre 2019, la

Adoptée à l'unanimité

estivale 2020 <u>Programme de soutien à des projets de garde pour la relâche scolaire et la période</u>

ATTENDU QUE

d'âges scolaire responsabilités familiales et professionnelles des parents d'enfants estivale enfants d'âge scolaire, de nouveaux projets ou à bonifier l'offre de garde existante pour les scolaire la période estivale 2020 (Programme), qui vise à soutenir le ministère de la Famille (Ministère) a élaboré et mis en place le Programme de 2020, afin soutien à de pendant la relâche des projets favoriser m de garde meilleur scolaire et la période pour la équilibre

ATTENDU QUE

scolaires; demande d'appui la Municipalité de la paroisse de Packington souhaite présenter une projet permettant d'augmenter l'offre de scolaire pendant la période estivale financier au Ministère en 2019-2020 pour un garde pour les et les grands congés enfants

Il est proposé par Jules Soucy et résolu

d'autoriser la demande de soutien financier dans le cadre du Programme pour un projet permettant d'augmenter l'offre de garde pour les enfants d'âge scolaire pendant la relâche scolaire et la période estivale 2020;

de la municipalité de Packington. D'autoriser M. Denis Moreau, directeur général, à agir à titre de mandataire délégué pour le suivi de la demande d'appui financier et à signer la convention d'aide financière au nom

Adoptée à l'unanimité

Relâche VIP au Témiscouata

RS-211-19

Considérant que la municipalité de Packington désire participer à la programmation de la Relâche VIP au Témiscouata;

Considérant qu'un montant de 50.\$ est demandé aux municipalités pour participer à cette programmation d'activité;

En conséquence, il est proposé par Alain Thériault et résolu

que la municipalité de Packington autorise le versement de la contribution à la MRC de Témiscouata, responsable du dossier de la semaine de relâche VIP.

Adoptée à l'unanimité

Compte-rendu de diverse réunions

développement économique de la Région de Dégelis. informe les Témiscouata. De plus il donne le résultat de l'appel d'offre pour l'évaluation foncière. M. le membres du conseil de la dernière maire donne le compte-rendu de la dernière réunion de la MRC rencontre de la Corporation II



Période de question

Aucune question

Levée de l'assemblée

À 20 h 30, M. Émilien Beaulieu, maire propose la levée de l'assemblée

WINCE DE OTTÉBEC

PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE PACKINGTON

h Réunion spéciale du Conseil municipal de la paroisse de Packington, dûment convoquée, tenue au lieu ordinaire des délibérations, le mardi 17 décembre 2019 à 19 30 à laquelle étaient présents

tous reconnaissent l'avoir reçu conformément à la loi Madame et messieurs les conseillers suivants : Guillaume Morin, Jean-Noël Moreau, Alain Thériault et Linda Levesque formant quorum sous la présidence de M. Émilien Beaulieu, maire. Monsieur le maire fait lecture de l'avis de convocation et Monsieur le maire fait lecture de l'avis de convocation et conseillers suivants : Guillaume Morin, Jean-Noël

Le secrétaire-trésorier/directeur général assiste également à la réunion.

Adoption de l'avis de convocation

RS-212-19

Il est proposé par Linda Levesque

que le Conseil accepte l'ordre du jour prévu sur l'avis de convocation tel que présenté

Adoptée à l'unanimité

Adoption des prévisions budgétaires 2020

RS-213-19

ATTENDU montant de 1 420 441 \$ qui se répartissent comme suit : que le budget d'opération pour l'année 2020 prévoit des dépenses au

Dépenses de fonctionnement

Administration générale Sécurité publique	241,544 \$
Transport	466.688
Hygiène du milieu	105,478
Santé et bien-être	2.455
Aménagement, urbanisme et développement	31,280
Loisirs et culture	85,403
Frais de financement	50 200



Autres activités financières

Réserve financière Transfert aux activités d'investissement Remboursement en capital

278,551 \$ 0 59,241

TTENDU que pour réaliser les sommes nécessaires aux dépenses de fonctionnement et pourvoir aux autres activités financières, les revenus pour équilibrer ce budget sont de l'ordre de 1 420 441 \$ ce qui se répartit comme suit :

Taxes Paiement tenant lieu de taxes Autres revenus de sources locales Transferts		d!	719,708 \$ 24,748 217,583 443,402
Autres revenus de sources locales.	• .		217,583
Transferts			443,402
Appropriation du surplus			15,000
	÷		

Par conséquent,

il est proposé par Alain Thériault et résolu

que le Conseil adopte les prévisions budgétaires 2020 de la municipalité de la paroisse de Packington tel que décrites ci-haut.

Adoptée à l'unanimité

RS-214-19 Adoption du programme triennal des dépenses en immobilisations

Il est proposé par Jean-Noël Moreau et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington adopte le programme triennal des dépenses en immobilisations pour les années 2020, 2021 et 2022.

Adoptée à l'unanimité

RS-215-19 Imposition de la taxe

Il est proposé par Linda Levesque et résolu

spéciale pour les règlements d'emprunt de 0.40 \$ du cent dollars d'évaluation soit et sera sera prélevée sur tous les biens fonds imposables de la municipalité. Qu'une taxe foncière qu'une taxe foncière générale de 0.77 \$ du cent dollars d'évaluation soit et sera imposée et imposée et sera prélevée sur tous les biens fonds imposables de la municipalité;



Déclaration du directeur général sur l'objet, la protée et le coût du règlement 309-2019 que le conseil s'apprête à adopter

Le Directeur général déclare que le règlement 309-2019 que le conseil s'apprête à adopter a pour objet d'amender le règlement 303-2018, décrétant de nouveaux tarifs de 82.\$ à 85.\$ pour la prochaine année territoire de Packington. La seul taxe qui change est la taxe de vidange chalet qui passe pour le ramassage, la disposition et le recyclage des matières résiduelles sur le

Adoption du règlement 309-2019

RS-216-19

Il est proposé par Alain Thériault et résolu

disposition et le recyclage des matières résiduelles sur le territoire de Packington amendant le règlement 303-2018, décrétant de nouveaux tarifs pour le ramassage, la que le Conseil municipal de la paroisse de Packington adopte le règlement 309-2019 ci-dessous décrit :

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE PACKINGTON

RÈGLEMENT NUMÉRO: 309-2019



AMENDEMENT AU RÈGLEMENT 303-2018, DÉCRÉTANT DE NOUVEAUX TARIFS POUR LE RAMASSAGE, LA DISPOSITION ET LE RECYCLAGE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES SUR LE TERRITOIRE DE PACKINGTON

ATTENDU QU' il y a lieu de réviser le coût de facturation;

ATTENDU QU' 2019. avis de motion a été donné à la séance ordinaire du 2 décembre

EN CONSÉQUENCE

règlement ce qui suit, à savoir; Le Conseil municipal de la paroisse de Packington ordonne et statut par le présent

dispositions des matières résiduelles selon les catégories suivantes : Conseil de la paroisse de Packington fixe le tarif de ramassage et de

	6.		5.	4.	<u>ω</u>	2.	1.	
(licencié ou non), restaurant et autres non désignés	Dépanneur (avec ou sans bière), épicerie	d'affaire à même la résidence principale du propriétaire	Salon de coiffure, d'esthétique et bureau	Caisse populaire, bur poste, atelier & maisons d'affaires	Ferme avec résidence	Résidence, logement ou chalet habité à l'année	Chalet saisonnier	
272.00		68.00		136.00	204.00	136.00	85.00	



résiduelles selon les catégories suivantes : Le Conseil de la paroisse de Packington fixe le tarif pour le recyclage de matières

	6.		5.	4.	<u>.</u>	2.	
(licencié ou non), restaurant et autres non désignés	Dépanneur (avec ou sans bière), épicerie	d'affaire à même la résidence principale du propriétaire	Salon de coiffure, d'esthétique et bureau	Caisse populaire, bur poste, atelier et maison d'affaires	Ferme avec résidence	Résidence, logement ou chalet habité à l'année	Chalet saisonnier
104.00		26.00	7 4	52.00	78.00	52.00	26.00

propriétaire. Il est entendu que dans le cas de locataires, la taxe sera payable et facturée au

Ces comptes ainsi expédiés seront pour l'année commençant le 1er janvier 2020

autre compte de taxes. Ces comptes porteront intérêts 30 jours après l'envoi des comptes tout comme tout

pour effectuer le service de ramassage, de disposition et de recyclage des matières La somme des montants ainsi perçue servira au paiement des dépenses encourues

de chaque année Ces tarifs seront sujets à changement, selon le budget d'opération établi au début

cependant, cette abrogation ne doit pas être interprétée comme affectant aucune matière ou chose faite ou devant être faite en vertu des dispositions ainsi abrogées. Le règlement 264-2013 de la Paroisse de Packington est par les présentes abrogé;

Ce règlement entrera en vigueur conformément à la loi

2019. dopté par le Conseil municipal de Packington à son assemblée régulière du 17 décembre

Maire

Secrétaire trésorier

Déclaration du directeur général sur l'ob 310-2019 que le conseil s'apprête à adopter l'objet, la portée et le coût du règlement

chmpensation pour la viuauge un confideration pour la prochaine année fosses septique passe de 98.\$ à 100.\$ pour la prochaine année a ompensation pour la vidange des fosses septiques et des puisards. La taxe de vidange des e Directeur général déclare que le règlement 310-2019 que le conseil s'apprête à adopter pour objet d'amender le règlement 304-2018, décrétant de nouveaux tarifs pour la



Adoption du règlement 310-2019

Il est proposé par Guillaume Morin et résolu

règlement amendant le règlement 304-2018, décrétant de nouveaux tarifs pour la compensation pour la vidange des fosses septiques et des puisards ci-dessous décrit : que le Conseil municipal de la paroisse de Packington adopte le règlement 310-2019

PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE PACKINGTON CANADA

RÈGLEMENT NO 310-2019



TARIFS POUR LA COMPENSATION POUR LA VIDANGE DES FOSSES SEPTIQUES ET DES PUISARDS AMENDEMENT AU RÈGLEMENT 304-2018, DÉCRÉTANT DE NOUVEAUX

ATTENDU QU' il y a lieu de réviser le tarif de compensation pour le service de

vidange des fosses septiques et des puisards;

également qu'il y a lieu de prévoir les modalités de paiement;

ATTENDU QU'

ATTENDU QU' un avis de motion a été donné à la séance régulière du

décembre 2019

suit EN CONSÉQUENCE, le Conseil ordonne et statue par le présent règlement ce qui

ARTICLE 1 Le préambule du présent règlement en fait partie intégrante

ARTICLE 2: Le tarif de compensation pour le service de transport, de

vidange et traitement des boues des fosses septiques et des puisards ainsi que l'étude environnementale des résidences

isolées du territoire de Packington est de 100.00 \$.

ARTICLE 3: et traitement des boues des fosses septiques et des puisards ainsi Le tarif de compensation pour le service de transport, de vidange

que l'étude environnementale des chalets isolés du territoire de

Packington est de 50.00\$.

ARTICLE 4 par le propriétaire de la résidence et du chalet en même temps et La compensation décrétée en vertu de l'article 2 et 3 soit payable

suivant les mêmes modalités que la taxe foncière

ARTICLE

U

 $6.9 \,\mathrm{m}^3$ réception. Les tarifs pour l'année financière 2020 sont : 255.\$ par fosse vidangée et 46.\$ par m³ si le volume vidangé dépasse pas acquittée en totalité la facture de la Régie Intermunicipale des déchets de Témiscouata (RIDT) dans les 60 jours de sa planification des deux (2) ans ou quatre (4) ans et qu'il n'aura supplémentaire propriétaire demandera une vidange raccordé à un système d'égout municipal, résidence complémentaire sera chargé et payable par le propriétaire de la compter de l'année financière 2017, isolée, (c'est-à-dire du chalet ou de celle tout autre non d'installation une taxe à chaque fois qu'un prévue bâtiment dans septique non



Les compensations décrétées par le présent article sont payables par le propriétaire de la résidence isolée, du chalet ou de tout autre bâtiment non raccordé à un système d'égouts municipal en même temps et suivant les mêmes modalités que la taxe foncière

RTICLE 5: établi au début de chaque année. Ces tarifs seront sujets à changement, selon le budget d'opération

RTICLE 6: abrogation ne doit pas être interprétée comme affectant aucune matière ou Le règlement 271-2014 et le règlement 285-17 de la paroisse de chose est par les faite présentes ou devant abrogé. être faite Cependant, en vertu des cette

RTICLE 7: Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi

dispositions ainsi abrogées.

Adopté par le Conseil municipal de Packington à son assemblée régulière du 17 décembre 2019.

(ni hin De on hier

Maire

Directeur général/ Secr.-trés

Période de questions

Quelques questions ont été posées par l'assemblée

Levée de l'assemblée

À 20 heures, Monsieur Émilien Beaulieu, propose la levée de l'assemblée